



Fort d'une expérience de près de 60 ans, KERIALIS est l'Institution de Prévoyance des cabinets d'avocats.

Notre mission est d'offrir des prestations d'assurances avec un haut degré de solidarité et d'apporter une solution unique, adaptée et personnalisée à chacun de nos clients, à tous les moments de la vie.

KERIALIS intègre ainsi tous les produits destinés à la protection sociale des salariés dans un pack complet : Santé, Prévoyance, Dépendance, Retraite, Indemnités de fin de carrière.

Avec une seule déclaration sociale nominative chaque mois et des tarifs mutualisés, profitez d'une offre pensée par et pour les professionnels du droit.

Bénéficiez d'un diagnostic gratuit. Appelez vite le 01 70 99 15 00 (appel non surtaxé)

Pour en savoir plus : www.kerialis.fr